



Centre Europe - Tiers Monde

Centre de recherches et de publications sur les relations entre le Tiers Monde et l'Europe

CETIM
Rue Amat 6
CH-1202 Genève
Tél. +41 (0)22 731 59 63
Fax +41 (0)22 731 91 52
E-mail: contact@cetim.ch
Site Web: www.cetim.ch

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME**
*3^{ème} session du Groupe de travail
intergouvernemental chargé d'élaborer un
instrument international juridiquement
contraignant sur les sociétés transnationales
et autres entreprises (23-27 octobre 2017)*
Débat général

Déclaration orale

Monsieur le Président,

Tout d'abord, le CETIM réitère son soutien au processus entamé au sein du Groupe de travail intergouvernemental chargé d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant sur les sociétés transnationales (STN) et réaffirme son appui à votre présidence.

Monsieur le Président,

Nous vous félicitons et vous remercions pour le document intitulé « les éléments pour le projet d'un instrument contraignant sur les STN et autres entreprises et droits humains ». Ce document constitue une bonne base de discussion pour les travaux du Groupe de travail. Cela dit, nous avons des commentaires à faire à son sujet et reviendrons là-dessus lors des débats.

Nous saisissons cette occasion pour vous signaler que la Campagne mondiale pour revendiquer la souveraineté des peuples, démanteler le pouvoir des sociétés transnationales et mettre fin à leur impunité, un réseau international dont le CETIM fait partie et qui regroupe plus de 200 membres, représentants de victimes, de communautés affectées et des mouvements sociaux du monde entier, a soumis au Groupe de travail son projet de Traité sur les STN et leur chaîne de valeur en matière de droits humains.

Fruit d'un long travail collectif, ce projet de Traité se base sur un large processus de collaboration entre communautés affectées, mouvements sociaux et autres organisations de la société civile. Si son langage pourrait surprendre parfois, il reflète cependant l'essentiel des luttes, expériences et revendications de ces acteurs concernant les problèmes posés par les STN dans notre monde contemporain. Pour votre information, ce projet de Traité est encore en construction et pourrait évoluer. Nous le présenterons le mercredi 25 octobre entre 13h et 15h dans la salle XXIII lors de notre side-event. Par ce projet de Traité, la Campagne mondiale apporte sa contribution aux travaux du Groupe de travail et souhaite qu'il s'inspire de son contenu.

Monsieur le Président,

Comme chacun le sait, les STN sont devenues des acteurs majeurs, puissants et incontournables dans le cadre de la mondialisation néolibérale et leurs activités sont sources, directement ou indirectement, de multiples violations des droits humains. Ces entités bénéficient de toute une batterie de traités contraignants, dans le domaine du commerce et des investissements, qui protègent leurs intérêts. À l'opposé, ces avantages n'ont pas été

accompagnés de responsabilité. Grâce à leur caractère transnational, leur versatilité économique et juridique ainsi que leurs structures complexes, les STN échappent à tout contrôle juridique et démocratique. C'est pourquoi, il est primordial d'établir la responsabilité directe de ces entités

Dans ce contexte, les peuples, les citoyens, les communautés affectées et les mouvements sociaux placent un immense espoir sur le succès du processus entamé au sein de ce Groupe de travail afin de soumettre les STN à la loi. Et il y a urgence, Monsieur le Président. Chaque jour qui passe apporte son lot de violations commises par ces entités. C'est pourquoi, nous souhaitons que le Groupe de travail accélère le rythme de ses travaux et adopte un Traité contraignant qui permettra aussi aux États de recouvrir leur souveraineté perdue.

Monsieur le Président,
Je vous remercie de votre attention

Genève, le 23 octobre 2017